

➤ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2021



Jeunesse
Habitat
Solidaire



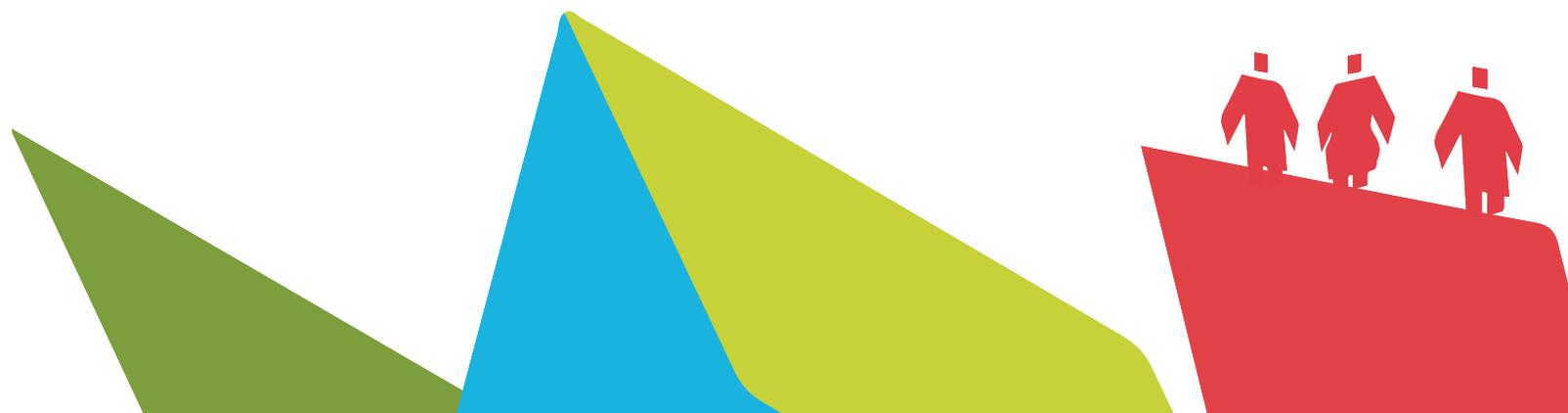
L'année 2020 est marquée par la pandémie de la Covid 19 durant laquelle et encore aujourd'hui nous devons faire preuve d'adaptation : non seulement en termes de fonctionnement et d'organisation interne mais aussi en termes de mesures d'accompagnement renforcées à destination des résidents-usagers logés dans nos résidences.

Plusieurs sujets :

- Répondre aux besoins de nos usagers dans une situation d'incertitude et dans un climat général anxiogène
- Maintenir nos mesures d'accompagnement voire les renforcer en intégrant davantage la prise en compte de situations d'isolement social et de rupture d'activités parfois brutale
- Adapter nos dispositifs d'accueil, d'accompagnement en intégrant au mieux les mesures de précautions sanitaires préconisées par le Gouvernement

L'accompagnement socio-éducatif en habitat jeune, un levier vers l'autonomie ; le logement accompagné, un maintien de lien social, dimension qui a autrement été mise en perspective avec la pandémie de la Covid19 :

Merci à chacun.e des personnes, professionnel.le.s, institutions présentes, au côté des jeunes !



SOMMAIRE :

I. Vie au sein des résidences

II. Paroles de Résidents et de Résidentes

III. Nos conventions de partenariats (synthèse-bilans)

IV. Parcours du jeune :

a. Les demandes

b. Les entrées

c. Les sorties

V. Données – Ressources humaines





➤ VIE AU SEIN
DES RÉSIDENCES



Différents aspects de la vie au sein des résidences :

➤ Cette année 2020 a été marquée par deux périodes de confinement. Nous avons dû adapter nos fonctionnements et organisation interne : un plan de continuité d'activité a été élaboré puis transmis notamment à la DDCS 33, au Département et à la CAF de la Gironde.

- > Des communications à destination de nos partenaires institutionnels ont été réalisées afin de rendre visible les mesures prises et les actions entreprises :
 - au début du premier confinement, les équipes socio-éducatives ont contacté individuellement les résidents pour évaluer leurs besoins et proposer un accompagnement spécifique.
 - une présence en continu a été assurée auprès des résidents présents : l'amplitude horaire a été revue afin de trouver un équilibre entre présence sur site et télétravail.
 - les espaces collectifs ayant été fermés, les animateurs socio-éducatifs ont investi d'autres formes d'actions collectives avec les jeunes dans les résidences ou à distance avec pour intention de maintenir le lien et de répondre autrement à des situations d'isolement
 - un groupe d'échange, d'entraide et d'animation a été créé par les jeunes eux-mêmes
- > Les communications internes se sont également renforcées par le biais du Comité Social et Economique et de la mise en place de CSE extraordinaire permettant de à la suite de chaque annonce du Gouvernement d'aborder les impacts sur nos fonctionnements en veillant à respecter les mesures de précautions sanitaires énoncées
- > Un point hebdomadaire avec l'ensemble des intervenants socio-éducatifs en fonction de coordination a été mise en œuvre
- > Une attention particulière a été portée à nos résidents en leur adressant directement un courrier leur rappelant lors du second confinement que nous étions présents :
 - pour les accompagner en cas de ruptures de parcours de formation et/ou professionnel dues au re-confinement
 - en appui et avec eux dans la recherche des solutions en cas des situations d'endettement
 - dans le maintien du lien social, s'ils connaissaient des situations de mal-être et d'isolement social
 - dans des difficultés particulières liées à l'alimentation par des denrées alimentaires de première nécessité étaient à leurs dispositions dans chacune des résidences

➤ L'accompagnement individuel et le suivi socio-éducatif sur différentes thématiques et les animations collectives ont été adaptés en tenant compte des mesures de précaution sanitaires



◆ Covid-19 et confinement vu de la Cité des métiers

➤ Des détresses financières immédiates...

Dès l'annonce du premier confinement, nous avons identifié des appels au secours de deux étudiants, privés immédiatement de leurs emplois et donc de l'intégralité de leurs ressources (hors APL).

Ils ont pu bénéficier d'aides du CROUS pour s'alimenter. Pour la redevance, H. a pris les devants. Se voyant dans l'impossibilité de l'acquitter, elle a décidé de quitter la résidence pour trouver un canapé chez une amie le temps qu'elle puisse retrouver un travail.

Quant à A. il a pu obtenir sa licence.

Diplôme en poche, il a pu accéder à un master en alternance. Le CROUS lui a confié un logement sur le campus. En juillet, il a signé un contrat d'apprentissage chez EDF à Chinon (37), l'employeur lui mettant à disposition un logement sur place. S'il a pu rebondir professionnellement, il a néanmoins laissé à JHaS une dette de 500 €.

La fermeture des commerces et des restaurants, la baisse d'activité de nombreuses entreprises ont eu de fortes répercussions sur les revenus d'autres jeunes. Les salariés ont pu bénéficier du chômage partiel, leurs revenus ont alors diminué. Quant aux intérimaires, ils ont vu leurs missions s'éteindre. Nous les avons sollicités pour évaluer leurs besoins en aides financières et en aides alimentaires. Finalement, c'est une dizaine de jeunes sur 47 qui ont accepté de se livrer, avouant être en très grande difficulté.

➤ ... une aide alimentaire indispensable,

L'offre alimentaire via la Croix rouge puis la Banque alimentaire, proposée par l'une de nos administratrices, vice-Présidente de JHaS leur a été d'un très grand secours. A notre demande, A a accompagné notre administratrice lors de l'une de ces tournées. Les coups de main spontanés de jeunes pour décharger sa voiture ont également été appréciés en complément des bras offerts par tous les membres de l'équipe.

Au sortir du confinement, nous avons décidé de maintenir une aide alimentaire, cette fois-ci en collectant des fruits et légumes issus du supermarché SoBio de Pessac via l'association Terre d'ADELES et du pain via un ami généreux et solidaire collecteur quotidien auprès d'une boulangerie de Bordeaux Nansouty. Compte tenu des volumes de pains apportés, nous avons pu en faire profiter tous les habitants de la Cité des métiers qui le désiraient.

Durant le deuxième confinement, une nouvelle offre alimentaire est venue s'ajouter à nos deux partenaires : la collecte quotidienne auprès du self du personnel du CHU site de Haut Lévêque (cf paragraphe ci-dessous).

Résidence
Cité des Métiers



➤ la recherche d'aides financières...

Ce n'est pas lors du premier confinement, hors étudiants, que nous avons ressenti que les jeunes étaient le plus en difficulté. Ils semblent avoir puisé dans leurs économies pour ceux qui en avaient, et avoir sollicité financièrement leurs proches. Durant le deuxième confinement, ils ne pouvaient à nouveau user de ces stratégies. Dès lors, nous avons multiplié les recours au FAJ d'urgence auprès de Bordeaux métropole, au Cap'J auprès du Conseil départemental. Nous avons orienté les résidents vers la Mission locale des Graves qui a pu leur ouvrir ses dispositifs (PACEA, Garantie jeunes, FAJ). Nous avons également permis à un jeune d'obtenir 300 € d'une mutuelle avec laquelle il venait de souscrire un contrat santé. Cela lui a permis de récupérer sa voiture qui venait d'être mise en fourrière.

Parallèlement, nous avons veillé au maintien du paiement des redevances. Pour les plus en difficultés, nous avons pu mettre en place des échéanciers quand de nouvelles ressources s'annonçaient. Pour d'autres, JHaS a dû patienter jusqu'à retour à bonne fortune ce qui est désormais le cas pour la plupart.

➤ ... de nouvelles conditions administratives, de travail et d'enseignement...

Le recours au chômage partiel a pu apparaître comme salvateur pour les salariés du commerce. Pour les cuisiniers dont le restaurant a été maintenu fermé, la période a été vécue plus douloureusement. Ainsi S. n'a pu travailler depuis mars. Les touristes et la clientèle d'affaires fréquentant son restaurant ont disparu. L'entreprise a déposé le bilan en décembre. Il a pu conserver son contrat d'apprentissage mais n'a pu exercer sa profession en dehors des temps de formation et d'une embellie estivale à l'occasion de sa participation à l'émission Objectif Top chef. Nous avons senti S. déprimé. Pour le reconforter, nous lui avons proposé de contribuer à l'organisation de repas, initiative qu'il a appréciée tout autant que ses convives !

Une dizaine de jeunes s'est frottée au télétravail. Par chance, les appartements venaient d'être équipés en box et connexions internet.

Le passage au télétravail ou à l'e.learning a pu se faire sans trop de difficultés. Nous avons été là encore attentifs au bien-être de ces travailleurs ou étudiants à distance. Très vite, S. s'est plainte du dos. « Ah vos chaises en plastique, ce n'est plus possible ». Nous lui avons confié l'un de nos fauteuils, plus adapté à un travail devant un ordinateur. M. pour sa part a fait partie des décrocheurs. Il n'a pu maintenir l'effort nécessaire pour obtenir son titre professionnel en électricité avouant s'être un peu laissé aller, rebuté par le média informatique.

Quant aux démarches administratives, elles ont immédiatement été transposées en mode digital. Nous avons vu des jeunes très adaptés à ce monde et d'autres incapables de s'y plier, notamment par insuffisance de maîtrise du français écrit et/ou des rouages administratifs. Alors, nous avons multiplié les temps devant nos ordinateurs pour leur permettre de télécharger des documents, d'ouvrir des dossiers d'aide, de s'inscrire à des formations...

Aquitanis hébergeant des familles, nous avons également imprimé les cours de plusieurs enfants. Ainsi, des mères ont pu prendre le relais des enseignants maintenus à domicile, limitant ainsi les ruptures scolaires.



➤ ... et de la pédagogie sur les consignes sanitaires

Nous nous sommes efforcés de maintenir une présence sur site sur la plus grande plage horaire possible afin de limiter les impacts sanitaires et psychologiques chez l'ensemble des habitants de la Cité des métiers.

Nous avons perçu de grandes disparités entre les jeunes concernant la connaissance des mesures sanitaires. Les « connectés » savaient tout, avaient leurs attestations de circulation en mode digital. D'autres étaient perdus. Nous avons pris soin d'expliquer les consignes, d'imprimer les attestations dérogatoires de circulation... Même chose pour les résidents Aquitanis. Pour autant, A. d'origine éthiopienne, maîtrisant imparfaitement le français, a reçu une amende pour s'être déplacé pour faire ses courses sans attestation à 1,5 kilomètre de la résidence. Ce jeune n'avait alors pas de ressources. Les mesures anti-covid-19 pour accéder à l'accueil et aux temps collectifs ont été bien acceptées. Les résidents ont pris plus de liberté entre eux.

➤ Des activités collectives aux couleurs des talents des jeunes !

Pour éviter repli et isolement, nous avons souhaité maintenir un minimum de vie collective. L'accueil de la résidence a dû être utilisé avec parcimonie. Quant à notre temps de travail, entre télétravail et soirées écourtées, il a été peu propice aux animations. Enfin, nous avons tenté de rassembler les jeunes via internet, sans grand succès.

Pour autant, nous avons pu organiser des repas et lancer au travers « des talents de la cité des métiers » une action visant à mettre en valeur les savoir-faire de ses habitants. Ainsi, sous forme de posters, nous avons mis en exergue les savoir-faire professionnels de dix personnes, 7 résidents JHaS et 3 d'Aquitanis. Exposés à l'accueil de la résidence, ces dix portraits ont donné une image très positive de la Cité des métiers et des personnes ayant eu le courage d'exposer leurs parcours. Une vingtaine de personnes a partagé le vernissage de l'exposition. Chaque participant est reparti avec son poster, affiche que nous avons retrouvée dans les appartements des participants preuve de leur intérêt à cette opération.



➤ Le virus à la Cité des métiers

A l'occasion de Noël, nous avons souhaité enchanter la résidence par des décorations et des ateliers créatifs. C'est lors de l'un d'entre eux que le covid-19 a fait son apparition dans l'équipe à partir d'un jeune qui ne se savait pas malade. Une animatrice a alors été malade. Le reste de l'équipe rassemblée le lendemain de l'atelier autour d'un repas a été mis en septaine, finissant les fêtes de fin d'année, reclus chacun.e dans sa chambre sans pouvoir participer aux festivités familiales. La trêve des confiseurs leur a laissé cette année un goût amer.

Deux autres jeunes nous ont signalé être positifs, restant confinés... ou presque dans leur appartement, sans besoin d'aide particulière et sans déclarer de cas contact au sein de la résidence.

➤ **La pandémie a mis en exergue la grande vulnérabilité d'un quart des résidents.** Ils ont apprécié notre appui et les différentes attentions et aides que nous avons pu leur apporter. Notre présence quotidienne a également été d'un grand secours pour les résidents Aquitanis, le personnel étant contraint de donner priorité au télétravail. Ainsi, nous avons pu maintenir un lien social au cœur de la Cité des métiers.



➤ Un accompagnement au relogement maintenu :

Sur la base du volontariat, un accompagnement pour 39 demandes de logement social et 33 demandes auprès du service logement de la ville de Bordeaux pour accompagner le relogement, favoriser le turn over. (13 relogements en logement social en 2020)
3 demandes de contingent prioritaires.

➤ L'accompagnement COVID :

- > Newsletter : maintien du lien et communication des informations importantes via newsletter envoyée par mail
- > Chaque jeune a été contacté pour analyser les situations et prévenir certains risques (alimentaire, emploi, dettes). Après avoir mesuré le nombre de jeunes toujours présent, un accompagnement téléphonique a été mis en place pour chacun d'entre eux, réparti sur l'ensemble de l'équipe animation et socio éducative. Des permanences en présentiel ont vite été mises en place pour conserver le lien social, informer, rassurer...
- > Evolution des outils de travail : cahier de liaison en ligne, partage des fichiers avec synologie, évolution du règlement intérieur dans la pratique sur le sujet des invités de jour et de nuit.

Résidence
Jacques ELLUL



Résidence Jean ZAY

La crise sanitaire liée au Covid 19 a induit une période de tensions sans précédent. Elle aura fortement marqué la conduite de l'action menée par l'équipe socio-éducative de la résidence, aussi bien dans l'accueil du public que de son accompagnement.

➤ Impacts sur l'activité d'accueil des apprentis

Forte de plus de 10 ans d'expérience et d'expertise acquise dans sa mission d'accompagnement de jeunes en formation(s) en apprentissage, et la mise en œuvre de deux dispositifs (Jacques Ellul accueille des jeunes issus des filières classiques de l'apprentissage allant du CAP au BTS ; Jean Zay Université accueille des apprentis) , Jeunesse Habitat Solidaire a su tenir ses engagements auprès des CFA partenaires, des familles et des jeunes durant cette période d'incertitudes et plus particulièrement lors des phases de confinement.

Pour autant, cette période inédite a tout autant mis en avant des **“zones de fragilités”**.

- > les annulations de séjours - particulièrement présentes lors du 1er confinement et moins marquées lors du re-confinement - ont **induit une vacance plus importante qui interroge le modèle économique en œuvre sur l'activité Alternant** : enjeux et questionnements partagés par et avec d'autres gestionnaires d'habitats jeunes sur ce pan d'activités du logement accompagné. Si la Région a été et demeure soutenance sur les dispositifs favorisant le développement de la formation professionnelle, le taux de rotation lié à cette activité et la gestion de la vacance sont un vrai défi au quotidien.
- > durant la période du second confinement, l'effectif réduit de la population des Alternants a permis de **reposer autrement nos modalités d'accueil permettant de respecter pleinement les mesures de précaution sanitaires** jusque dans les logements, par le placement d'un seul jeune par logement mais aussi et surtout de réaffirmer une attention renforcée sur les attentes et besoins des jeunes accueillis. Le travail qui est mené actuellement avec la mise place de nouvelles conventions avec la trentaine de CFA ciblés en est une illustration, tout comme le développement d'une offre de logements plus étendue et donc plus réaliste au regard des besoins des plus de 250 apprentis accueillis chaque année.

Un focus sur les deux dispositifs dédiés à l'accueil des alternants, nous mène à considérer un ensemble d'éléments, notamment **une baisse des taux d'occupation de 15 à 30%** qui illustre à elle seule l'impact qu'a eu le contexte sanitaire sur leur gestion.



La fermeture des établissements de formation, dans un premier temps, puis l'annulation et la refonte des temps de plannings en présentiel, a demandé et demande encore à ce jour à travailler en extrême réactivité, parfois au jour le jour, et de semaine en semaine pour opérer les ajustements de planning et bien souvent les annulations pures et simples de séjours. Un important travail de mise en place de protocoles pour veiller au respect des règles sanitaires a été mené. Tous ces éléments s'articulent pour veiller à maintenir une qualité d'accueil et un maintien optimal des services pour tous les jeunes accueillis - dans le respect des mesures sanitaires.

Ainsi, les équipes mobilisées sur cette activité et aussi l'ensemble des équipes sur site, intervenants sociaux, animateurs socio-éducatifs, mais également personnels d'entretien et de maintenance, agents d'accueil, répondent présents pour faire face aux enjeux soulevés par ce contexte.

➤ Focus sur la vie de la résidence

Sur le volet Actions collectives, le contexte sanitaire a demandé dès mars 2020 des ajustements. Toutefois, malgré les contraintes inhérentes au respect des règles sanitaires, l'association s'est posée comme objectif de les maintenir. Deux principaux enjeux ont été ainsi abordés :

◆ **l'alimentation** : notamment en termes d'aide dans un contexte économique marqué par le chômage partiel et la fermeture de nombreuses entreprises.

> **Distribution de denrées provenant de la Banque Alimentaire**

L'équipe socio-éducative de la résidence a fait une campagne pour partager l'idée de courses suspendues mais grâce à l'impulsion d'un membre du Conseil d'Administration de JHaS, une distribution de l'épicerie de la banque alimentaire a été instaurée tous les jeudis. Dès les premières semaines du confinement, certains jeunes ont pu connaître des conditions plus précaires. Cette initiative a eu un réel impact en servant au plus grand nombre. Un espace « épicerie » a été créé où des jeunes sont venus bénévolement faire des distributions avec les personnels de la résidence.

> **Distribution de paniers des petits cageots- issus du commerce local, équitable et bio**

> **Distribution de denrées récoltées par les résidents eux-mêmes initiant un système d'entraide collective.**



> la lutte contre l'isolement, alors que l'on aura connu deux confinements puis un couvre-feu (depuis décembre 2020). Sur ce point, les réseaux sociaux ont constitué un terrain d'animation alors peu mobilisé mais s'avérant porteurs sur le plan du collectif. Ont été organisés :

- Ateliers couture - Fabrication de masques. Ce cadre d'animation a constitué un lieu de prise de confiance et de formation à de nouvelles pratiques pour certains.
- Des séances de Yoga en visio animées par un intervenant extérieur.
- Des Défis entre jeunes, « un jour, une graine », énigmes...
- Des partages de recettes avec les denrées distribuées par la résidence provenant de la Banque Alimentaire mais également par les jeunes
- Des Animations entre jeunes « Just Dance » projeté sur une façade et dansé à plus de 2 mètres de distance des uns des autres.
- Un live interactif inter-résidence animé par un DJ. Le projet d'un festival des addictions et du bien-être ayant été avorté pour les raisons sanitaires, des animateurs et intervenants sociaux de la majorité des résidences ont monté un live interactif avec un DJ. Celui-ci a pu passer les musiques choisies par les jeunes. Un chat a été animé par les salariés pour échanger sur le positif du confinement. Plus d'une vingtaine de résidents se sont connectés.
- Création d'un groupe d'échanges, d'entraide et d'animations par les jeunes eux-mêmes leCorozay2.0

Sur le volet emploi, l'action menée a porté essentiellement sur de l'accompagnement individuel en présentiel (et à la marge en visio). La démarche menée s'est faite avec une vigilance accrue sur les points suivants :

- > Perte d'emploi due au contexte
- > Décrochage scolaire
- > Rupture des contrats d'apprentissage

Dans ce cadre d'accompagnement, un accent a été mis sur l'orientation vers des acteurs tiers/ partenaires ciblés agissant sur le volet emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, notamment à travers l'inscription sur des dispositifs spécifiques : garantie jeune, Ecole de deuxième chance,



Résidence Santé Navale

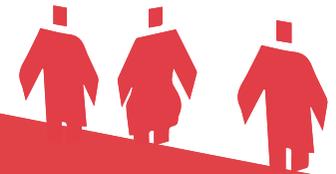
- **38 actions collectives qui ont essentiellement porté sur les thématiques suivantes :** citoyenneté, économie des jeunes, loisirs, mobilité, santé (l'élection des représentants des résidents, les ateliers Do It Yourself, travail d'engagement au dispositif Parcours Vacances, la mise en place d'ateliers socio-esthétiques ...)
- **Un travail maintenu avec les services de l'Etat en ce qui concerne les publics orientés par le SIAO :** des situations qui témoignent de l'intérêt de renforcer nos articulations dans la lecture des situations et des personnes orientées.
- **Une vie au sein de la résidence impactée par l'environnement annexe à la résidence :** un sentiment d'insécurité lié à la vie qui s'opère autour de la place Dormoy.



Résidence Rosa Parks

L'année 2020 a été marquée par des périodes de confinement successives. Cela a eu un impact sur le travail des professionnels qui ont dû s'adapter au contexte et mettre en place de nouveaux outils de communication, autant avec le public accompagné qu'avec les partenaires.

- Les échanges se sont poursuivis avec les différents acteurs locaux (Mission locale, CCAS, MDSI, Assistante sociale, MDS, bailleurs sociaux, Mairie de Bordeaux, DDSC, Pôle Emploi, associations.)
- Adaptation face aux organisations propres à chaque structure :
 - Multiplicité des horaires
 - Accessibilité restreinte des différents services
 - Fermeture des permanences
 - Mise en place du télétravail
- **Le développement du télétravail nous a poussés à devoir développer d'autres moyens de communication : utilisation de logiciels tels que Zoom, Discord, Skype...**
- **Un accompagnement individuel renforcé adapté au contexte** : entretiens téléphoniques réguliers pour maintenir le lien et apporter un soutien moral auprès de jeunes fragilisés par le contexte. L'objectif étant de ne pas créer de rupture dans l'accompagnement des jeunes.
- **Plus d'aides sollicitées : des collaborations renforcées et appuyées avec les partenaires** en vue de soutenir les situations complexes, notamment de jeunes en difficultés financières : chèque épicerie sociale, FAJ d'urgence, CAP'J Crise,
- **Recensement par les équipes socio-éducatives au sein de chaque résidence** du nombre de jeunes en besoin alimentaire ; puis passage hebdomadaire d'un membre du conseil d'administration ayant récupéré les denrées auprès de la Banque Alimentaire et des petits Cageots, afin de les distribuer sur chacune des résidences (la constitution et distribution de ces paniers alimentaires a été mené par un résident avec l'appui d'un professionnel sur place).



➤ DES ACTIONS INNOVANTES

◆ SELF DES METIERS : une nouvelle aide alimentaire antigaspi

En voici la recette, enfin quelques éléments... :

- mettez le CHU de Bordeaux, le CREPAQ et Jeunesse Habitat Solidaire dans le même atelier du **Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable de Bordeaux métropole**. Laissez chaque structure exprimer ses besoins et/ou ses savoir-faire (...) Tous s'accordent sur l'intérêt de remplir les ventres, pas les poubelles !
- Laissez reposer quelques semaines jusqu'en janvier 2020. Visitez les cuisines du CHU et le self du personnel.
- Côté Cité des métiers, préparez un scénario de collecte et redistribution : mise en place d'une collecte type « livreur à vélo de plats à emporter » avec concours de jeunes en service civique, équipement d'un local sur le côté de l'accueil de la résidence. Proposez un nom au service et des conditions d'accès. Partagez ces éléments en équipe et avec les Jeunes. Présentez l'ensemble aux partenaires du CHU. Accord de principe obtenu.
- A la Cité des métiers, mettez en place la logistique pour, dans les conditions sanitaires évoquées par le CREPAQ, collecter, transporter, stocker et redistribuer les denrées. Différents équipements sont récupérés dans nos résidences (résidences Rosa-Parks et Jacques-Ellul notamment). Remue-ménage est mobilisée pour tout rapatrier à la Cité des métiers. La CPCV est consultée et donne son accord pour mobiliser des jeunes en volontariat service civique.
- Recrutez en octobre un volontaire en service civique. Présentez-le à l'équipe du CHU (représentant direction achat et self du personnel) qui dans la foulée prépare une convention CHU-JHaS.
- Signez la convention et ouvrez en novembre.

Depuis collecte et redistribution ont lieu selon les approvisionnements du lundi au vendredi. Décision a été prise de rendre l'accès gratuit. Une dizaine d'habitant.e.s de la Cité des métiers se rend chaque jour au self des métiers et en repart avec hors-d'œuvre, quelques plats préparés issus du CHU. Pour diversifier l'offre alimentaire, deux autres partenaires, Terre d'ADELES et un particulier, proposent, également en mode anti-gaspi, des fruits et du pain.



➤ Les petits plats de Rosa

Après un premier confinement strict, de l'inconnu, de l'isolement et très peu de vie collective, le deuxième semestre a permis avec un peu plus de recul et de retours de nos résidents, une reprise progressive de la vie collective. Étant malgré tout limité par les mesures en vigueur nous avons tenté de **viser des actions réalisables en petit groupe et permettant une respiration aux résidents mais également aux salariés.**

Après plusieurs échanges avec **deux résidents apprentis cuisiniers en chômage partiel depuis un long moment** et face à l'explosion des livraisons de repas à domicile, nous avons pensé à mettre en place un système de petits plats préparés sur place et sur commande à coûts réduits.

Nous avons construit des menus avec nos deux résidents apprentis cuisiniers sur la base de 3 plats et 2 desserts par semaine.

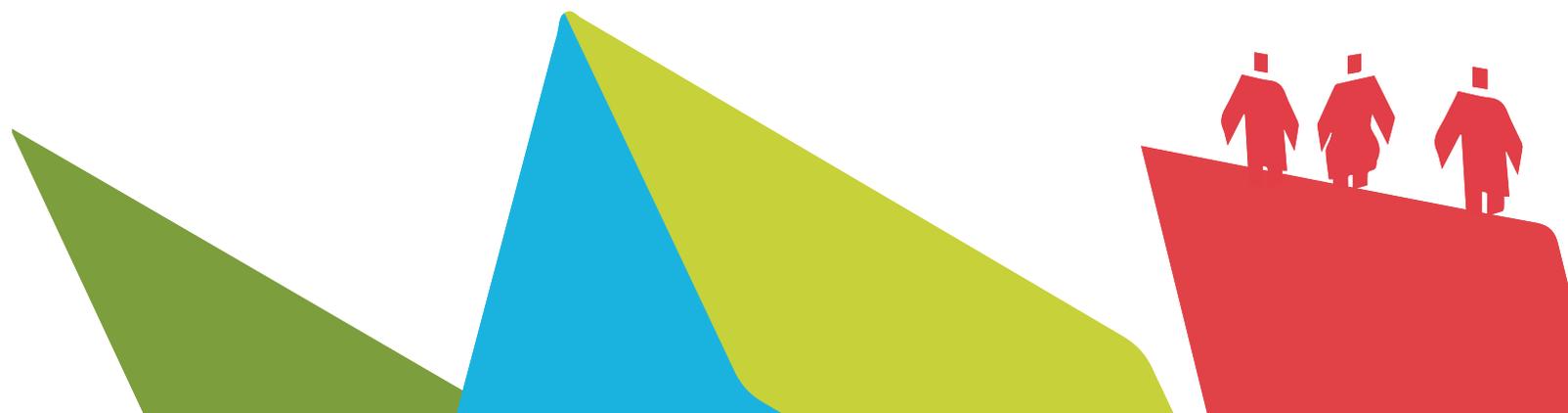
Les menus étaient affichés chaque vendredi soir et à commander jusqu'au mardi suivant.

Ils étaient ensuite cuisinés et préparés le mercredi ou jeudi suivant et mis à disposition.

Une formule validée avec la préparation d'une quinzaine à 20 préparations par semaine qui touchaient entre 5 et 10 résidents à chaque fois.

Un maintien de la pratique pour nos futurs chefs en herbe, de l'apprentissage pour les résidents participants et des repas plus qualitatifs à moindre coût pour les autres.

Une expérience très enrichissante à renforcer et renouveler pour agir efficacement sur l'alimentation et la santé de nos résidents tout en capitalisant sur les connaissances et savoir-faire au sein de la résidence.





➤ PAROLES DE
RÉSIDENTS ET DE
RÉSIDENTES

➤ Extraits de paroles de résident.e.s recueilli.e.s dans le cadre des accompagnements renforcés - dispositif FSE :

B. : « *J'ai trouvé cet accompagnement intéressant pour reposer des balises, se repérer, explorer et élargir des possibilités professionnelles. Je me sens bien dans la résidence et je trouve que cette idée de logement est vraiment pertinente parce qu'elle regroupe des jeunes de différents horizons.* »

- ◆ Aujourd'hui B. développe son projet professionnel de création d'activité en design d'intérieur auprès d'un incubateur qui va l'accompagner pendant 2 ans. Toutefois, nous poursuivrons un suivi en parallèle pour un accompagnement à cet objectif professionnel mais aussi en faveur de la recherche d'un logement autonome.

G. : « *J'ai été bien accompagnée : informée de mes droits, renseignée sur les emplois, les formations... Ce suivi sous forme de rendez-vous réguliers m'a plu et m'a aidé dans l'ensemble de mes démarches, surtout pour construire mon avenir professionnel.* »

- ◆ A ce jour G. est en emploi mais envisage de mettre fin à son contrat. Elle souhaiterait maintenir un accompagnement pour poursuivre ses recherches et réfléchir à ses priorités : emploi, formation, concours, service civique...

R. : « *Ce dispositif m'a permis de mettre en lumière les soucis à régler ou à solliciter des aides et/ou conseils (CV, CAF, concours, proposition de job dating) afin d'optimiser mes chances et d'atteindre mon objectif qui est de trouver un emploi puisque je suis handicapé.* »

- ◆ R. est inscrit auprès de partenaires tels que Cap Emploi, Espace Emploi... avec qui nous travaillons étroitement à son insertion professionnelle.



M. : « Cet accompagnement m'a apporté beaucoup, il m'a vraiment aidé, par exemple par rapport à la gestion budgétaire, aux difficultés administratives... Grâce à l'équipe, je me sens soutenu dans mon quotidien, grâce à eux, j'ai compris beaucoup de choses ».

- ◆ M. est toujours en contrat d'apprentissage, un CDI semble envisageable ; il aborde également l'idée d'une création d'entreprise. M. indique qu'il aimerait avoir la possibilité de «réintégrer» le dispositif si de besoin surtout pour l'aider dans la recherche d'un logement autonome et sur l'ensemble des démarches administratives.

O. : « Ça a été des opportunités et des expériences positives de remobilisation (ex : la Fabrik' à DécliK', Réagir...) car à mon inscription dans le dispositif, j'étais inerte. Donc ça a été bénéfique ! ».

- ◆ O. est toujours en recherche d'emploi et bénéficie du RSA. Il travaille ponctuellement dans différents secteurs d'activités et aimerait poursuivre dans cette optique. Il souhaite continuer à être suivi prioritairement sur l'aspect santé (physique et psychique) en vue d'une insertion professionnelle durable.

W. : « J'ai rejoint le dispositif alors que j'étais en service civique, en activité mais pas en emploi durable, et par sécurité j'avais voulu m'inscrire dans cet accompagnement. Celui-ci lui m'a apporté de la motivation, plus que de l'aide fonctionnelle, comme pour me rappeler une nécessité à être dans l'emploi, m'empêcher finalement de rester «en confort» avec le RSA, de me mobiliser en faveur de mon parcours d'insertion ».

- ◆ Aujourd'hui W. est extrêmement satisfait de l'emploi qu'il occupe en CDI en tant que boutiquier (magasin de livres).



J. : « J'ai bien été accompagnée, cela m'a aidée dans la construction de mon projet professionnel. Financièrement, je trouve que l'Habitat Jeunes est une réelle opportunité (aide alimentaire, chèques vacances, logement, animations...). Aussi, les activités m'ont permis de rencontrer du monde et de tisser des liens. Et l'équipe est au top ». J. se dit à présent prête à tout faire en autonomie.

◆ A ce jour, elle travaille régulièrement en CDD et suit une formation (auto-financement) dans le secteur des ressources humaines où elle souhaite évoluer professionnellement. Elle recherche un logement autonome

D. : « Mon expérience en Habitat Jeunes s'est révélée positive, cela m'a permis de faire de nouvelles connaissances et le suivi réalisé a été soutenant dans la réalisation de mes projets professionnels. »

◆ D. a quitté la résidence pour partir réaliser son rêve : être aide-soignant dans l'armée ; il est actuellement dans le nord de la France pour commencer sa formation militaire.

K. : « Je suis une personne autonome, je n'ai pas vraiment besoin de rendez-vous réguliers. Mais cet accompagnement a été un bon suivi qui m'a permis de répondre à mes questions lorsque j'en avais besoin. En fait, c'est une aide de proximité intéressante où je me suis sentie épaulée et écoutée. »

◆ K. vient de commencer une formation d'éducatrice de jeunes enfants et a quitté la résidence pour aller vers un logement autonome.

M. : « Le dispositif est complet sur plusieurs aspects, tout ce dont j'avais besoin : perso, santé, professionnel, administratif... On m'a écoutée et aidée dans les domaines difficiles pour moi. Grâce à cela, j'ai pu partir en ayant une situation stable et épanouissante grâce au travail réalisé dans cet accompagnement. »

◆ M. réside aujourd'hui en logement autonome, elle a pour projet à moyen terme de s'installer avec son compagnon. Son emploi actuel est stable, elle continue de percevoir l'AAH mais elle envisage un nouvel avenir professionnel dans le domaine du développement personnel.





NOS CONVENTIONS
DE PARTENARIATS
(SYNTHÈSE-BILANS)



➤ La Caisse d'allocation familiale de Gironde

dans le cadre de la prestation socio-éducative mais également en appui sur un travail d'accès aux droits pour les jeunes résidents.

- > Des rencontres avec les conseillères thématiques qui se sont mises en place sur l'année 2019 et qui n'ont pu se réaliser sur l'année 2020

➤ Le dispositif FSE : réalisation du bilan final et fin de la convention trisannuelle qui couvrait les années 2018-2019-2020.

- > A permis de réinterroger nos pratiques et fonctionnement internes
- > A permis de réaliser des accompagnements renforcés pour plus de 300 jeunes sur les 3 années couvertes par la convention
- > A ouvert et renforcé nos lectures et approches sur les vulnérabilités

➤ La mobilisation du contingent de l'État sur des situations de jeunes en fragilités : 51 logements réservés aux publics relevant du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées - PDALHPD.

- > Une attention particulière apportée à l'accueil de personnes orientées par les services relevant de l'aide sociale à l'enfance : chaque année dans le développement de nos actions solidaires, nous accueillons et accompagnons davantage que ce qui est inscrit à notre convention de partenariat.

◆ Pour cette année 2020, **71 jeunes personnes ont été logées et accompagnées au sein de nos dispositifs Habitats Jeunes.** Ci-après les thématiques et actions d'accompagnement :

- > Accompagnement à l'insertion professionnelle et/ou à la reprise de formation
- > Accompagnement au logement autonome
- > Gestion et maîtrise d'un budget
- > Favoriser les dynamiques de sociabilité par les actions d'animation collective
- > Accompagnement aux démarches administratives : connaissance et compréhension des dispositifs du droit commun

◆ **Des points de vigilance :**

- > Sur notre capacité à répondre à des situations relevant d'un accompagnement nécessitant l'intervention de professionnels de la santé et plus particulièrement de la santé mentale (psychologue, CPM, infirmières ...)
- > Renforcer le travail en partenariat dans le cadre des accompagnements de jeunes majeurs

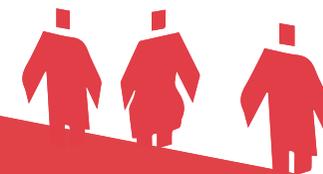
➤ Des dispositifs d'aide au logement temporaire – ALT – mis en œuvre sur les résidences Jacques Ellul et Rosa Parks, respectivement 3 et 4 logements mobilisés.

- > Les logements ALT concernent actuellement deux de nos cinq résidences en gestion. Nous notons que les situations des jeunes accueillis en logements ALT sont de plus en plus complexes avec des comportements nécessitant parfois un accompagnement d'un professionnel de la santé.

- > Nous sommes parfois amenés à refuser des orientations ASE en considérant que le dispositif Habitat jeunes par les accompagnements qu'il propose n'est pas le plus adapté

◆ **Des points d'amélioration** (mêmes points qu'exprimés en 2019, point qui n'a pu être travaillé en raison des impacts de la pandémie de Covid-19 sur nos fonctionnements et organisations) :

- > aller vers une articulation renforcée entre les services du SIAO et nos professionnels
- > mise en place de référent interne





➤ LE PARCOURS
DU JEUNE



◆ a. LES DEMANDES

Nombre de demandes de logement :
Près de 4 799 demandes

Le parcours des jeunes accueillis :

► LOGEMENT OCCUPE AU MOMENT DE LA DEMANDE

logement actuel	Homme	%
Logement autonome	335	15%
Parents	623	27%
autres parent ou amis	337	15%
Hôtel	42	2%
autre FJT	42	2%
HLM	11	0%
crous	102	4%
Agence immo/particulier	65	3%
Sans logement	449	20%
Autre dispositif hébergement	277	12%
TOTAL	2283	100%

logement actuel	Femme	%
Logement autonome	425	17%
Parents	808	32%
autres parent ou amis	407	16%
Hôtel	49	2%
autre FJT	39	2%
HLM	9	0%
crous	108	4%
Agence immo/particulier	92	4%
Sans logement	392	16%
Autre dispositif hébergement	187	7%
TOTAL	2516	100%

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES DEMANDES

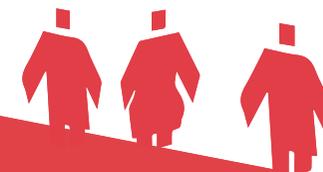
Près de 60% des demandes sont régionales – Région Nouvelle Aquitaine dont 35 % départementales

STATUTS SOCIO-PROFESSIONNELS des Jeunes demandeurs de logements

Plus de 50 % ont un statut salarié
Près de 15% sont demandeurs d'emplois
Près de 10 % sont étudiants
Près de 20 % ont le statut d'apprentis

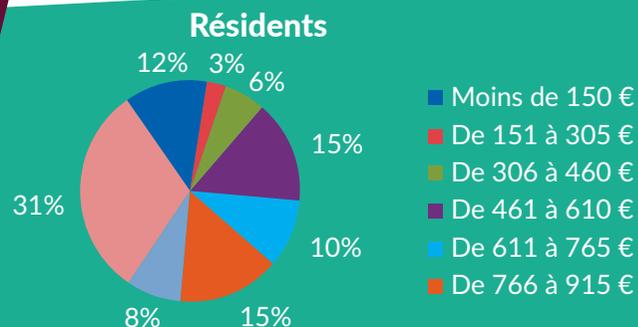
LES MOTIVATIONS A CANDIDATER

3 motivations principales :
> Rapprochement du lieu d'activité
> Souhait d'indépendance
> Urgence d'accès Formation-Emploi

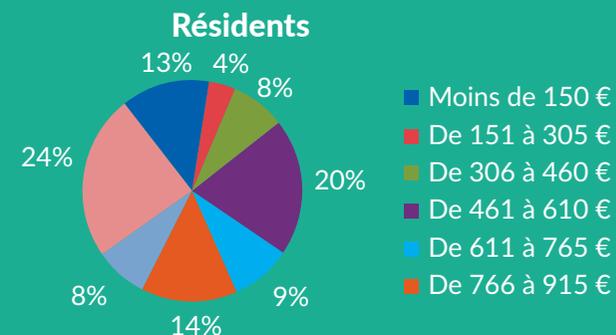


◆ NATURE DES RESSOURCES ET MONTANT DES REVENUS

Une population avec des revenus bas.



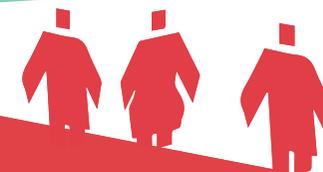
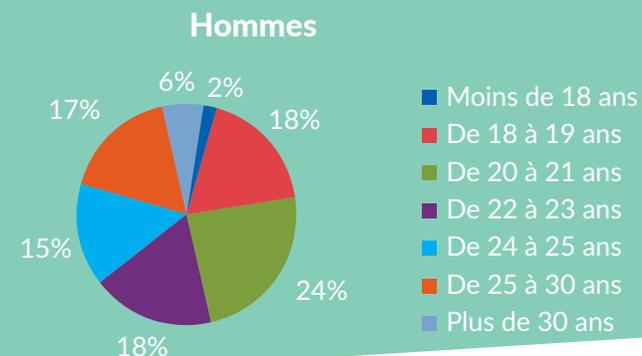
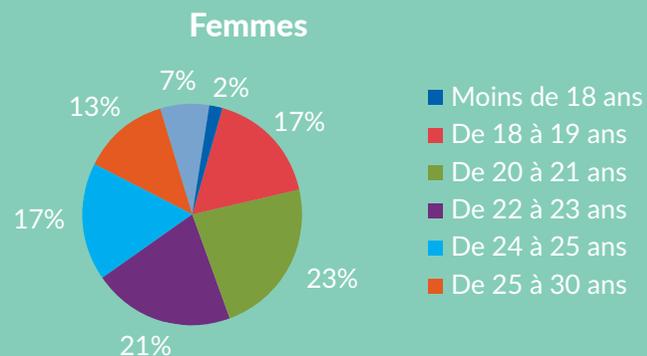
	Résidents	%
salaire	1608	67%
bourse d'études	77	3%
indemnités de chômage	114	5%
autres allocations	151	6%
ressources provenant d'un tiers privé	84	3%
indemnités d'apprentissage / de stage	242	10%
sans ressources	70	3%
RSA	60	2%
TOTAL	2406	100%



	Résidents	%
salaire	574	71%
bourse d'études	21	3%
indemnités de chômage	30	4%
autres allocations	47	6%
ressources provenant d'un tiers privé	17	2%
indemnités d'apprentissage / de stage	79	10%
sans ressources	28	3%
RSA	17	2%
TOTAL	813	100%

◆ AGE DES JEUNES DEMANDANT UN LOGEMENT

75 % des jeunes ont entre 18 et 25 ans

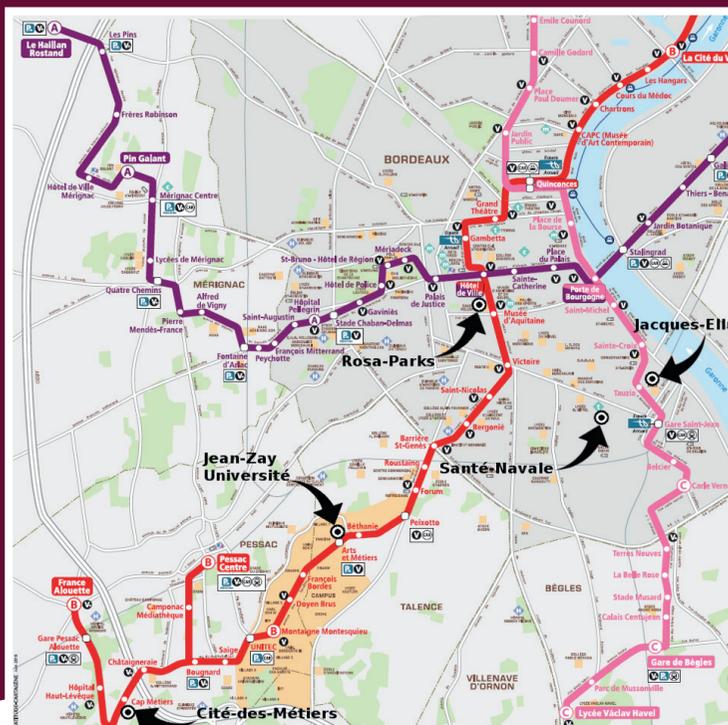


◆ b. Les entrées

Cinq résidences réparties sur le territoire métropolitain bordelais.

Une capacité d'accueil de 560 logements répartis comme suit :

Résidence Rosa Parks	Résidence Jacques Ellul	Résidence Santé navale	Résidence Cité des Métiers	Résidence Jean ZAY
88 logements	88 logements FJT + 30 alternants	2 résidences sur site : Un Habitat Jeunes (64 logements) et une résidence étudiante (115 logements)	47 logements	124 logements
104 places	102 places + 45 alternants	242 places	50 places	63 places FJT + 63 places alternants + 5 logements diffus (Capucins)
+ 5 logements diffus (Capucins)				



Populations accueillies par résidence :

Résidence	Cité des métiers		Jacques Ellul		Santé navale		Rosa Parks		Jean ZAY
Genre	H /	F /	H /	F /	H /	F /	H /	F /	H /
Origine résidentielle	57 % de Bordeaux et de la métropole bordelaise	50 % de Bordeaux et de la métropole bordelaise	55 % de la Gironde	41 % de la métropole bordelaise et de la Gironde	70 % de la Gironde	80 % de la Gironde	43 % de la Gironde et 15 % d'autres pays	49 % de la Gironde et 16 % d'autres pays	28 % de la Gironde
Motivations exprimées	43 % Rapprochement du lieu d'activités	28 % Rapprochement du lieu d'activités	70 % Rapprochement du lieu d'activités	76 % Rapprochement du lieu d'activités	71 % Rapprochement du lieu d'activités	59 % Rapprochement du lieu d'activités	40 % Rapprochement du lieu d'activités	36 % Rapprochement du lieu d'activités	83 % Rapprochement du lieu d'activités
	19 % Autres urgences	28 % Souhait d'indépendance 44 % Autres urgences	15 % Souhait d'indépendance	10 % Souhait d'indépendance	11 % Souhait d'indépendance	21 % Souhait d'indépendance 19 % autres urgences	29 % Souhait d'indépendance 28 % Urgences	40 % Souhait d'indépendance 24 % Urgences	10 % Souhait d'indépendance
Statut socio-professionnel	35 % Demandeurs d'emploi	33 % Demandeuses d'emploi	65 % Apprentis/ Alternants	60 % Apprenties	16 % Salariés 61 % Etudiants	24 % Salariées 36 % Etudiantes 10% Demandeuses d'emploi	38 % Salariés 24 % Alternants 19 % Demandeurs d'emploi	56 % Salariées 10 % Demandeuses d'emploi	75 % Apprenties/ Alternances
Age	16% entre 25 et 30 ans	14 % entre 25 et 30 ans	16% < 18 ans	14% < 18 ans 9% > 30 ans	56 % moins de 19 ans	45 % moins de 19 ans	85 % entre 18 ans et 25 ans	81 % entre 18 ans et 25 ans	32 % entre 24 et 30 ans
Niveau de revenu	40% ont moins de 610 euros dont 15 résidents	48% ont moins de 610 euros soit 17 résidentes	9% ont plus de 1065 euros soit 15 résidents	18% ont moins de 460 euros soit 18 résidentes	65 % ont moins de 460 euros dont 88 résidents qui ont moins de 305 euros	38 % ont moins de 305 euros dont 21 résidentes qui ont moins de 150 euros	53 % ont moins de 765 euros 16 résidents ont plus de 1065 euros	41 % ont moins de 765 euros 19 résidentes ont plus de 1065 euros	11 % ont moins de 610 euros 40 résidents ont plus de 1065 euros



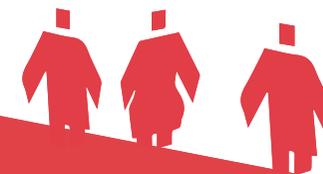
◆ c. Les sorties

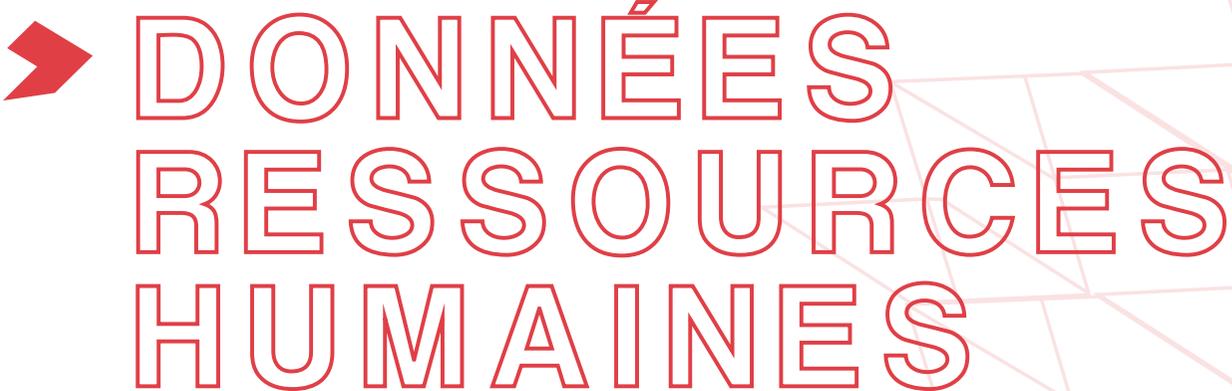
Deux premières lectures :

- > Vers quel type de logements vont les jeunes au sortir de nos résidences en gestion
- > La durée moyenne de leur temps de séjour au sein de nos résidences

Pour les jeunes qui quittent la résidence Cité des métiers : 17 départs sur l'année 2020	Pour 18 % d'entre eux/elles, changement de situation familiale Pour 30 % d'entre eux/elles, vers un logement plus autonome Pour 17 % d'entre eux/elles, pour rejoindre un nouveau lieu d'études, de formation ou de travail Pour 24 % d'entre eux/elles, retournent dans une commune du département autre que Bordeaux Pour 30 % d'entre eux/elles, vont vers un logement autonome
Pour les jeunes qui quittent la résidence Jacques ELLUL : 123 départs sur l'année 2020	Pour 22 % d'entre eux/elles, fin de contrat, de formation ou de stage Pour 21 % d'entre eux/elles, vont vers un logement autonome Pour 42 % d'entre eux/elles, retournent chez leurs parents Pour 30 % d'entre eux/elles, retournent dans une commune autre que Bordeaux
Pour les jeunes qui quittent la résidence Jean Zay : 134 départs sur l'année 2020	Pour 40 % d'entre eux/elles, vont vers un logement autonome Pour 43 % d'entre eux/elles, vont vers une autre métropole
Pour les jeunes qui quittent la résidence Rosa Parks : 69 départs	Pour 42 % d'entre eux/elles, vont vers un logement autonome Pour 19 % d'entre eux/elles, retournent chez un parent, tiers ou amis Pour 19 % d'entre eux/elles, retournent dans une commune du département autre que Bordeaux
Pour les jeunes qui quittent la résidence Santé navale : 81 départs	Pour 18 % d'entre eux/elles, vont vers un logement autonome Pour 37 % d'entre eux/elles, retournent chez un parent

Durée moyenne d'un séjour : donnée erronée.





➤ DONNÉES
RESSOURCES
HUMAINES



- ◆ Tableau des effectifs et typologie des emplois
- ◆ Mouvement de personnels : arrêt de travail et recrutements
- ◆ Formation et mise en perspectives

➤ Tableau des effectifs et Typologie d'emplois :

TYPOLOGIE DES EMPLOIS	Nombre de salariés au 31/12/2020	
Agent de service de nettoyage et d'entretien	8	PRÈS DE 40% DES EFFECTIFS SUR DU SOCIO-EDUCATIF PUR ET 50 % SUR DE LA CONTRIBUTION SOCIO-EDUCATIVE (respectivement 37% et 48% des effectifs de l'association)
Agent de maintenance	3	
Agent d'accueil et de surveillance	5	
Agent technique de maintenance	1	
Agent technique d'administration et/ou de gestion	5	
Animateur socio-éducatif	6	
Technicien de maintenance	2	
Assistant de direction ou de gestion	2	
Intervenant social et éducatif	12	
Responsable de secteur d'activité	3	
Directeur d'association ou d'organisme	1	
TOTAL	48	



➤ Mouvements de personnel :

◆ Recrutements réalisés au cours de l'année 2020 :

- > 1 animateur en CDD et 1 animateur en CDI
- > 3 intervenants – 2 remplacements en CDD et 1 CDI
- > 1 stagiaire assistante sociale
- > 2 agents techniques administratifs et de gestion en CDD sur l'été pour soutenir l'activité de dont 1 pérennisation en CDI suite à une mobilité interne
- > 1 agent d'accueil et de surveillance en CDI
- > 2 agents de maintenance en CDD
- > 3 agents de services en CDD dont 1 pour remplacement et 1 pour renfort sur l'été
- > 2 responsables de services, création d'un cadre des services généraux en CDI et un poste en CDD sur la partie socio-éducative

➤ Arrêts de travail

Arrêts pour Accident du travail (en nbre de jours)

2018	2019	2020
11	82	73

14 jours d'arrêt pour accident de travail répartis sur deux salariés et 59 jours pour maladie professionnelle concernant un salarié.

Arrêts maladie payés (en nbre de jours)

2018	2019	2020
582	1026	1239

- Congés maternités
- Arrêts pour accident personnel
- Enfants malades

Arrêt maladie non payés (en nbre de jours)

2018	2019	2020
139	813	1872

- Lorsque l'arrêt de travail est supérieur à 2 mois (cela concerne des arrêts longs avant départ de l'association soit 1159 jours pour 7 salariés).
- Mi-temps thérapeutique non payé (plus de 700 jours concernant 3 salariés)

Congés sans solde (en nombre de jours)

2018	2019	2020
5,47	118	109

Concernent deux salariés pour une période de congés sabbatique / + quelques jours isolés ainsi qu'un prolongement d'un congé maternité

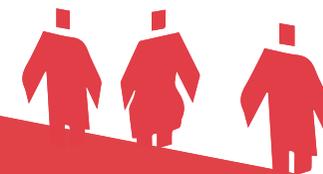
Arrêts maladie pour garde d'enfants/personnes à risque ainsi que pour activité partielle (en nombre de jours) en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 :

2020	
Garde d'enfant/personnes à risque	Activité partielle
417	755

► Tableau des formations mises en œuvre en 2020 et mise en perspective :

Formations Santé/Sécurité	Objectifs	Salariés ayant suivi la formation
Punaises de lit	Savoir repérer la présence des punaises de lit Orienter les personnes victimes de lésions Mettre en œuvre les moyens de lutte contre ces parasites	11 salariés (entretien, maintenance, socio-éducatif)
Prévention gestes et postures Covid	En interne – formation de formateur	4 salariés
Habilitation électrique	Effectuer en sécurité les opérations électriques liées au niveau d'habilitation – prévention sur les risques électriques	7 salariés dont 1 agent de maintenance, 4 agents de service et 2 agents de veille
SST et recyclage SST	Formation aux gestes de premier secours au travail	21 salariés

Formation sur la pratique professionnelle	Objectifs	Salariés ayant suivi la formation
Communication bienveillante	Sensibilisation à la compréhension des enjeux et des mécanismes qui éloignent d'un climat de paix. Développer des outils de communication bienveillante	7 salariés socio-éducatifs
Réussir son accueil	Maîtriser les outils et méthodes de communication	1 agent de veille
L'animation socioculturelle et l'intervention sociale face à la violence	Ateliers et débats sur le thème de la prévention de la violence	Socio-éducatifs
Prévention des pratiques addictives	Notions de base en addictologie	12 personnels socio-éducatifs
Gestion des conflits	Adapter les techniques d'accueil et de communication aux publics - Développer ses capacités à prévenir et à gérer les tensions en situations délicates	1 agent de veille
Concertation et participation des résidents	Replacer la concertation et la participation au cœur des projets en développant des outils pratiques	3 animateurs socio-éducatifs
Logiciels internes	Formation interne aux outils Synology et Octime	Tous les salariés



Formations qualifiantes	Objectifs	Salariés ayant suivi la formation
Certificat maîtresse de maison	Veiller aux conditions d'accueil, d'hébergement et de vie quotidienne des usagers. Entre intendance et animation, être responsable de l'état général des locaux et accompagner les personnes reçues dans le maintien de bonnes conditions de séjour.	2 agents de service
Certificat Délégué à la protection des données (DPO)	Exercer la fonction de DPO, à travers l'audit et la mise en œuvre de chantiers informatiques tout en respectant les normes réglementaires en vigueur	1 technicien en maintenance informatique
Licence conseillère en insertion professionnelle	Développer la qualification et renforcer la professionnalisation sur les thématiques de l'insertion, l'emploi et la formation	1 animatrice socio-éducative pour évoluer vers le poste d'intervenante socio-éducative avec une spécialisation en insertion professionnelle
Licence gestion établissements sanitaires et sociaux	Coordination et management des acteurs et des équipes du secteur social, sanitaire et médico-social. Savoir mener une conduite de projet en utilisant les bases techniques de gestion	1 intervenante socio-éducative

➤ Mise en perspective

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Les fonctionnements et organisations des temps de travail ont fait l'objet d'adaptations au fur et à mesure des annonces gouvernementales et de la mise en œuvre des mesures de précaution sanitaire.

Cela a eu notamment pour conséquence la réalisation de plus de 15 recrutements en 2020. Pour accompagner ces nouveaux salariés, un nouveau livret d'accueil a été finalisé et le processus d'accueil a été consolidé.

Malgré une année en dents de scie, les entretiens annuels et professionnels à la rentrée 2020 ont pu se réaliser pour l'ensemble des salariés concernés.

L'année 2020 marque également la poursuite de la démarche de prévention des risques psychosociaux :

- > Une phase de diagnostic réalisée en septembre/octobre 2020 afin d'identifier les facteurs de risque d'atteinte à la santé psychologique au travail mais aussi les facteurs-ressources qui participent à une meilleure qualité de vie au travail sous la forme d'entretiens semi directifs par métier auprès d'un échantillon de salariés ciblés (30 participants représentant 55% de l'effectif) ;
- > Une phase de plan d'action travaillée en amont par le groupe de pilotage constitué de manière à permettre une expression des métiers présents au sein de l'association et d'impliquer des administrateurs, les représentants de la direction et des salariés.

